

- étude du langage musical ;
- commentaire d'oeuvre (programme limitatif de 3 oeuvres en T) et histoire de la musique ;
- environnement artistique.

◆ **Niveau musical** : tous niveaux.

◆ **Attente** : culture personnelle, enrichissement sur le plan musical et artistique, pratique musicale collective.

- ◆ **Baccalauréat** : épreuve orale de 40 minutes en 2 parties :
- commentaire : comparaison de 2 extraits enregistrés (dont l'un traité en classe) ;
  - interprétation d'un morceau travaillé en classe ou à l'extérieur de la classe ; pas de niveau imposé (formation de chambre souhaitable : duo, trio, quatuor ou quintette, instrumental ou/et vocal).

### Renseignements pratiques

- ◆ Dans tous les cas, il est préférable de prendre contact avec le professeur de musique du lycée : M. GAVIGNAUD ; demander un rendez-vous auprès du secrétariat (05 63 48 19 00) ou par courriel : olivier.gavignaud1@entmip.fr.
- ◆ Une journée "portes ouvertes" au lycée Lapérouse a lieu chaque année au mois de mars.
- ◆ Internat filles et internat garçons.
- ◆ Pour L-Musique comme pour l'Option Musique Arts du sons, une formation instrumentale et

un complément de formation musicale (solfège chanté et dictées musicales) sont souhaitables.

Pour ces deux disciplines, l'élève peut s'inscrire à l'E.N.M.D.T. (Ecole Nationale de Musique du Tarn), Antenne d'Albi, 4, rue Roquelaure, Albi (05 63 54 51 61). Les inscriptions s'effectuent au mois de juin.

◆ Le Lycée Lapérouse offre de multiples installations et services aux élèves musiciens :

- Accès aux salles de musique et aux salles banalisées pour leur travail musical individuel et en groupe ;
- 3 pianos, claviers électroniques, batterie, synthétiseurs, ordinateurs, chaîne stéréo, sont disponibles pour leur travail personnel ;
- CD, partitions, cassettes, presse, documentation musicale, leur sont proposés en prêt ;
- Un local leur permet de conserver leur instrument en lieu sûr ;

- Le CDI leur propose une bibliothèque musicale de bon niveau, un important fonds d'ouvrages et de documents dans tous les domaines, ainsi que des systèmes audio-visuels et interactifs performants (CD-Rom, DVD, Internet...)

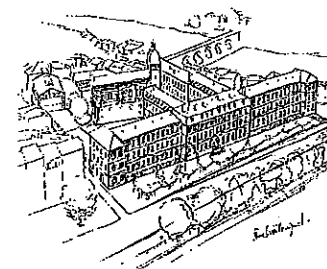
- Une médiathèque auditorium, équipée d'un matériel de haut niveau, permet productions en concert, enregistrements, diffusions sur grand écran...

- La chorale rassemble tous les musiciens du lycée (environ 60 élèves) une heure par semaine.
- Le travail de l'année scolaire porte sur une grande oeuvre, chantée en fin d'année.



## La musique au lycée Lapérouse

- Enseignement d'exploration Arts du son en seconde
- Option musique spécialité Terminale L
- Option musique facultative Terminale L,S, ES



Pour tous renseignements complémentaires,

Vous pouvez nous contacter :

**LYCEE LAPÉROUSE**

**2, Lices Georges Pompidou**

**81000 ALBI**

**☎ 05 63 48 19 00**

<http://laperouse.entmip.fr/>

[courriel : 0810006s@ac-toulouse.fr](mailto:0810006s@ac-toulouse.fr)

## LA MUSIQUE AU LYCEE LAPEROUSE

➤ *En Seconde, enseignement d'exploration Arts du son 1h30 + chorale (1 h) pour tous.*

➤ *En Première et Terminale, l'élève choisit l'une des 2 voies musicales suivantes :*

▶ *L-Musique-5 heures + chorale (série L uniquement); coefficient 6 au bac.  
ou / et*

▶ *Option facultative Musique -2 heures (séries L, S et ES); coeff. 2 (ou 1) en L, les deux voies peuvent se combiner, soit 5h+2h=7h+chorale, et atteindre un coefficient 8 (6+2).*

### Série L- Musique

● Horaires: *1h30 heures de cours (en 2nde) puis 5 heures (en 1ère et Tle) + 1 heure de chorale.*

### ● Activités

- *Commentaire d'oeuvre (écoute et analyse sur partitions).*

- *Histoire de la musique (programme limitatif de quatre thèmes et quatre oeuvres en L).*

- *TP : technique musicale (analyse harmonique, système tonal en spé. L, travail vocal et instrumental, création).*

- *Pratique collective vocale et instrumentale (chacun joue et/ou chante).*

- *Sorties pédagogiques*

Niveau musical: *libre (pas de test d'entrée).*

*Conseillé : - lecture aisée en clé de sol, début de la clé de fa pour l'option de spécialité en L  
- pratique d'un instrument conseillée mais facultative (débutante ou confirmée).*

● Profil: *- une forte motivation pour la musique est indispensable (plus qu'un simple loisir) ; pour cette option, la motivation est plus importante que le niveau initial.*

- *bon niveau dans les disciplines littéraires.*

● Attente: *- épanouissement musical personnel, pratique musicale collective, esprit de "section musique", culture personnelle (complémentaire des études musicales en école de musique), éventuelle orientation musicale post-bac.*

Attention: *- il s'agit d'un bac général ; formation musicale post-bac et profession musicale sont envisageables mais non obligatoires (cf. autres débouchés du bac L) ;*

- *environ 50% des anciens élèves suivent des études musicales supérieures et/ou exercent une profession liée à la musique .*

● Coefficient: *6 (3 à l'écrit + 3 à l'oral)  
+ éventuellement les points de l'option facultative (coef. 2 ou 1)*

● Baccalauréat: *- écrit : 2 épreuves (3h30) commentaire d'oeuvre et technique musicale.*

- *oral : 2 épreuves : commentaire d'oeuvre et exécution instrumentale ou vocale : interprétation d'une oeuvre travaillée en classe puis d'un prolongement écrit en classe par l'élève (lequel joue ou chante seul ou bien au sein d'une formation regroupant jusqu'à 5 élèves duo, trio, quatuor ou quintette, instrumental ou / et vocal.*

---

Option facultative Musique 2 heures (toutes sections)

- *elle est choisie à l'entrée en classe de 1 ère*

- *elle est accessible à tout élève de 1 ère et T des sections S, ES, et L, y compris aux élèves inscrits en L-Musique 5 heures .*

● Coefficient: *2 si choix en première option ; coef. 1 si choix en seconde option ; seuls sont décomptés les points au-dessus de la moyenne, inclus dans le total pour l'admission au 1er groupe d'épreuves.*

● Horaire: *2 heures hebdomadaires (+ chorale).*

● Activités: *- exercices d'écoute, chant.  
- chant à 4 voix, ensemble instrumental, groupes vocaux et instrumentaux;*